

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
du 4 novembre 2014

Etaient présents:

Les enseignants :

Mmes. Bertol, Serva, Ordziniak, Prigent, Destruel, Jaugeas, Vilar-Sancho, Bordis, Delignon, Torrecillas, Dabaux, Salomé, Noirault, Le Clainche, Bonjean.

Mrs. Le Floch, Peron, Leduque, Bétron, Leclercq, Chabas.

Le directeur :

Mr Maretheu

Les représentants des parents d'élèves :

Pour l'UNAAPE :

Mmes Krdzalin, Benay, Colombel, Puthiot, Chauvin, Hardouin, Fernandes, Godson, Dias, Martin, Dequin.

Pour la FCPE :

Mmes Seval, Mallevre, Chouviac, Le Guilherm  
Mrs. Martin, Barbiarski, Baude,

Le représentant de la municipalité : Mme Abiven, adjointe au Maire

I.E.N :

Mme Lamblot, excusée

DDEN :

Excusée

Ordre du jour :

- Installation du conseil et règlement interne du conseil.
- Règlement intérieur.
- Effectifs de l'école et fréquentation du périscolaire.
- Bilan de la coopérative scolaire 2013/2014
- Questions posées à la municipalité : investissements B.P 2015, travaux en régie pour 2015 (toilettes bâtiment B), mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- Vie de l'école (classes transplantées, projet culturel, sorties, projet d'école...)
- Questions diverses.

1/Installation du conseil.

○ La séance est ouverte à 19 heures après installation du conseil et tour de table de présentation.

Mme Krdzalin est nommée secrétaire de ce premier conseil d'école et est chargée de rédiger un compte rendu de séance, le directeur rédigera le compte rendu officiel qui sera signé par la secrétaire de séance et distribué aux familles.

Ecole élémentaire  
Jean de la Fontaine

Eric Maretheu  
Directeur de l'Ecole

Téléphone  
01 30 56 21 49  
06 60 46 02 48

Courriel  
[0780601e@ac-versailles.fr](mailto:0780601e@ac-versailles.fr)

1 avenue du Général de  
Gaulle  
78450 Villepreux



○ Résultats : l'analyse des résultats du vote fait apparaître un maintien de la participation des votants à 53.52% cette année (53,53% l'année dernière). Les familles ont voté massivement par correspondance.

La répartition des sièges des représentants de parents d'élèves entre les deux fédérations ou associations présentant des candidats est la suivante : pour l'UNAAPE 12 sièges et 7 sièges pour la FCPE.

## 2/Règlement intérieur

2/6

a/ Après débat, le règlement intérieur, conforme au règlement type départemental, est voté (voir annexe).

Les écharpes sont interdites à l'école. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants n'en mettent pas.

b/ Les activités pédagogiques complémentaires sont mises en œuvre depuis fin septembre : aide personnalisée, aide méthodologique ou projet culturel sont les trois axes retenus.

c/ Téléphones portables interdits et confisqués dans le bureau.

d/ Soins et Accidents

Le Directeur de l'école est dans l'obligation d'appeler immédiatement les secours lorsqu'un accident grave se produit (tel.15). Il prévient également les parents de l'enfant.

**A NOTER : IL EST DE LA RESPONSABILITE DES PARENTS DE SIGNALER TOUT CHANGEMENT DE COORDONNEES TELEPHONIQUES, D'ADRESSE... DE PRECISER LE NOM, L'ADRESSE ET LE TELEPHONE DE LA SOCIETE POUR LAQUELLE ILS TRAVAILLENT POUR QU'ILS PUISSENT ETRE PREVENUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE. UN ANIMATEUR PEUT ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT AVEC LES POMPIERS.**

Par ailleurs l'école informe les parents que le médecin régulateur (tel. 15) peut décider de faire intervenir le SAMU, les pompiers ou une **ambulance privée** en fonction de la gravité ou non de l'accident survenu. Les frais de transport par ambulance privée seront à la charge des parents.

e/PAI : Vérifier que les documents et médicaments des enfants concernés soient présents, aussi bien à l'école qu'au centre de loisirs.

Les médicaments et double des PAI sont répartis dans des boîtes correspondant aux zones de confinement du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté). Les originaux sont conservés dans le bureau.

f/Vêtements oubliés

En raison du nombre important de vêtements oubliés et non récupérés, il est fortement conseillé aux parents de marquer les affaires et un point de regroupement de ceux-ci va être mis en place. Des infos seront disponibles sur le blog. Les parents peuvent rentrer dans l'école afin de retrouver un vêtement aux heures d'ouverture des grilles. Il est prévu que les vêtements de l'an dernier soient donnés à des associations (3 sacs de 100l).

## 3/ Effectifs de l'école

○ Ecole :

**480** élèves sont présents et inscrits sur les listes de l'école.

Aucune fermeture de classe à la rentrée. Pour l'année scolaire 2015/2016 aucune fermeture prévue. Le seuil de fermeture est fixé à 460.



3/6

Classe de Mmes Destruel et Ordziniak CP A	25
Classe de Mme Jaugeas CP B	25
Classe de M. Peron CP C	24
Classe de Mme Prigent CP D	24
Classe de Mme Serva et Mme Ordziniak CE1 A	24
Classe de Mme Bonjean CE1 B	22
Classe de M. Leduque CE1 c	23
Classe de Mme Vilar Sancho CE1 D	24
Classe de Mme Bordis CE 2 A	28
Classe de Mme Delignon CE2 B	27
Classe de Mme Torrecillas CE2 C	28
Classe de Mme Bertol CE2 /CM1	22
Classe de M. Leclercq CM1 A	27
Classe de M. Betron CM1 B	27
Classe de Mme Bizard CM1 C	28
Classe de Mme Salomé CM2 A	30
Classe de Mme Gaido-Lefebvre CM2 B	30
Classe de Mme Noirault CM2 D	30
Classe de Mme Le Clainche CLIS	12

○ La réforme des rythmes scolaires

Contrairement à ce qui est écrit dans le journal de Villepreux, les enseignants de Jean de la Fontaine ne s'exprimeront pas sur la mise en place de la réforme, ils n'ont pas assez de recul et feront le point en fin d'année.

Le Directeur rappelle qu'il a un devoir de réserve et qu'il ne peut pas s'exprimer publiquement sur le fond du sujet.

○ Nouvelle sectorisation scolaire

3 réunions sont prévues afin de définir cette nouvelle sectorisation. En effet, les écoles du bas (Vieux Villepreux) ne pourront pas accueillir tous les enfants. La question de la construction d'une école dans le nouveau quartier (les hauts du moulin) est posée mais reste sans réponse.

○ Périscolaire

- Restauration : entre 410 et 420 enfants fréquentent la restauration scolaire 1er service (12h15 à 13h) : 2è service (13h à 13h45)

Y-a-t-il possibilité d'intervertir l'heure du déjeuner pour les classes par période ?

Une collation reste possible pour les élèves qui vont à la piscine.

- Etudes : entre 80 et 95 élèves
- Petite récré : 50 à 60 élèves
- Passerelle 40 élèves
- Centre de loisirs 100 élèves

Vers 17h15 une centaine d'élèves fréquentent le centre.

- Discussion autour de la prise en charge des élèves de CP et CE1 le soir au niveau du centre, besoin d'animateurs dans le bâtiment A pour prendre en charge directement les élèves sur le lieu de la classe. Le chef de service de l'animation va être contacté.
- Discussion autour des études difficiles où les encadrants ne sont pas toujours assez nombreux. Idéalement, il faut un encadrant pour 15 élèves et les enfants se sont retrouvés jusqu'à 23. Actuellement il y a 4 enseignants et 2 intervenants de l'association CAPCOURS. Les CP vont arriver et il n'y aura pas assez d'encadrants. Il est rappelé que l'étude n'est pas obligatoire et des élèves difficiles ont été mis en garde avec signalement aux parents.

#### 4/ Coopérative scolaire



Le bilan 2013/2014 a été déposé et validé par l'OCCE départemental. Le solde actuel de la coopérative s'élève à 19180 euros.

Des factures sont en attente environ 550 € d'abonnements et 850 € de transports.

4/6

Certains transports budgétés sur la coopérative ont été réglés par le budget transport municipal, compte tenu des disponibilités et des désistements de certaines classes, ce qui explique une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année.

La gestion des classes transplantées par la coopérative a conduit à trop de prudence dans les dépenses.

La coopérative scolaire est alimentée par les adhésions, la vente de produits à l'image de l'école et une partie du produit de la vente des photos scolaires. Les actions Reblochon et fleurs de Noël devraient être reconduites cette année.

Les abonnements Milan/Bayard/Ecole des Loisirs ont bien fonctionné, ce qui permet à l'école d'avoir un grand nombre d'abonnements gratuits.

La coopérative participera au financement des classes transplantées à hauteur de 50 € par enfant/semaine (coût global estimé : 3100€)

Le coût financier de toutes les sorties sera pris en charge par la coopérative.

Un conseil d'enfant sera réuni pour décider des différents achats qui participeront à favoriser une bonne ambiance d'école (rééquiper les cours en jeux, élastiques...)

Le projet d'école et, en particulier son objectif pour cette année sera centré autour des arts visuels et pourra recevoir des financements de la coopérative (3 à 5 appareils photos numériques).

#### 5/ Questions posées à la municipalité

##### ➤ Budget 2015 investissements (demandes de l'école)

###### a/ Salle collective bâtiment A

- Catalogue MANUTAN Collectivités 2014

Page 324 Armoire scolaire JHO2735R 418.73€

###### b/ Salle des maîtres

- Catalogue MANUTAN Collectivités 2014

Page 483 Four micro-onde JH11535K 134.40€

Page 324 Réfrigérateur/freezer JH13691H 374.23€

###### c/ Bureau direction

Page 93 Coffre-fort JHO2539R 121.20€

Page 105 Lampe Néo JHO6206K 142.98€

###### d/ Espace accueil

- Catalogue MANUTAN Collectivités 2014

Page 196 Fauteuil 1place JH13762M

Prix unitaire : 316,91€

3 pièces 950.73€

Page 68 Lot 2 chaises Classic JH00465A 116.68€

(2164 vert anis)



5/6

e/ CLIS

- o Catalogue MANUTAN Collectivités 2014

Page 279	Lot de 2 tables 70x50cm	
	Référence JH01458H	
	Prix unitaire : 152,50€	
	6 lots (pour 12 tables)	915 .00€

- o Casiers

Page 279	Référence : JH01509B :	
	Prix unitaire : 16,38€	
	12 casiers	196.56€

f/Classe M. Leclercq

- o Catalogue MANUTAN Collectivités 2014

Page 324	Armoire scolaire JHO2735R	418.73€
----------	---------------------------	---------

Page 301	Bureau JHO7240A	380.71€
----------	-----------------	---------

g/ Classe de Mme Delignon

Page 301	Bureau JHO7240A	380.71€1
----------	-----------------	----------

h/ Hall bâtiment B

- o Catalogue MANUTAN Collectivités 2014

Page 168	Panneau affichage JHO9385P	208.19€
----------	----------------------------	---------

Total général : 4758.85€

➤ Budget 2015 investissements travaux (demandes de l'école)

a/ Ajouter des rideaux : dans toutes les salles de classes pour améliorer la qualité de vision sur TNI

b/ Les toilettes du bâtiment B : sont à revoir : sol d'origine, murs de séparation fissurés, rouille dans les cuvettes, chauffage inexistant, odeurs fortes.

Une vraie rénovation semble nécessaire pour des toilettes répondant à des normes d'hygiène et de confort raisonnables.

Il est constaté l'absence de barres de maintien (dans les toilettes handicapés), des porte-savons vides, papier de toilettes en dehors des WC...

De nombreux enfants ne vont plus de ce fait aux toilettes

La mairie propose d'envoyer les services techniques pour constater et intervenir au besoin. Une enseignante rappelle à juste titre qu'il est aussi de la responsabilité des parents de rappeler aux enfants qu'ils doivent respecter les lieux et les maintenir dans un état propre pour le confort de tous

Au lendemain du conseil d'école, les services sont intervenus, ont nettoyé les cuvettes à l'acide, les sols ont été récurés.

c/ remplacement des 3 poubelles de la cour A par du matériel fermé pour éviter les sacs qui se déchirent et la cour salie.

d/ traçages de jeux dans la cour A

6/ Vie de l'école

- o Allergies alimentaires : la mairie rappelle aux parents que tout enfant allergique avec mise en place d'un PAI ne peut en aucun cas consommer les repas de la cantine. L'enfant doit amener son repas qui sera conservé dans les frigos prévus à cet effet. Des micro-ondes sont à disposition sous la surveillance des animateurs pour faire réchauffer les plats.

Une tarification spécifique est prévue dans ce cas.

- o Le gymnase :

Chaque classe dispose d'un créneau au gymnase, la répartition pour la 2<sup>ème</sup> période de l'année vient d'être faite.



6/6

Le changement de rythme scolaire a réduit la durée des créneaux, l'après-midi, et certains enseignants se rendent au gymnase une semaine sur deux, afin d'allonger le temps de l'activité.

o La piscine:

Cette année, les enfants de CP, CE1, CLIS et CE2 vont à la piscine sur la moitié de l'année.

o Cinéma:

7 classes participent au projet École et Cinéma. Les classes ne participant pas à ce projet iront une fois au cinéma. Le financement sera pris en charge par la coopérative.

o La récréation le matin dure 20 minutes.

4 enseignants pour la cour B et 3 enseignants pour la cour A, à chaque récréation, assurent le service de surveillance ainsi que l'accès aux toilettes. Tous les enseignants accompagnent les élèves à la grille à la sortie.

Pas de récréation l'après-midi.

Problème avec une partie de la cour jouxtant un chemin communal, à cet endroit des ados appellent les petits. Il est demandé de trouver une solution pour sécuriser cet espace (barrière ou autre).

o Classes Transplantées :

CM1 A et CLIS classes montagne dans les Vosges

CM2 A : Projet « Découverte de Jules Vernes à Amiens et baie de Somme.

CM C : projet histoire en Normandie

Le Directeur souhaite que la Mairie prenne en charge directement la gestion de ces projets par l'intermédiaire de la procédure des marchés publics (appel d'offre) et la participation des familles au quotient familial.

Une étude est actuellement en cours et des groupes de travail vont se réunir tout au long de l'année.

o Fête de fin d'année : Le pot de fin d'année a été apprécié l'an dernier et semble vouloir être renouvelé avec peut-être quelques interventions des enfants.

### 7/ Questions diverses

Les parents suggèrent la mise en place d'un classeur de secours, en cas d'absence d'un enseignant avec des fiches de révisions par niveaux. Ces fiches seraient photocopiées et distribuées aux enfants avant leur répartition dans les différentes classes par le directeur.

Ceci permettrait aux enfants d'être occupés et éviterait toute perturbation du fonctionnement de la classe d'accueil.

Cette proposition a été rejetée par le corps enseignant qui soulève que cette solution serait préjudiciable à l'envoi de remplaçants par l'Académie.

Les parents rappellent qu'ils souhaiteraient que des barres anti-paniques soient installées sur les portes du bâtiment B, même si les portes actuelles répondent aux normes de sécurité et d'évacuation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h45

Le Directeur  
Eric Maretheu

UNAAPE (secrétaire de séance)  
Mme Krdzalin

FCPE  
M. Martin